

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2008-2009

Ministère des Transports

ISSN 1718-715X

This document is available in English.

Ministère des Transports

**Direction des finances
Bureau des stratégies et de
la planification financières
St. Catharines (Ontario)**

***Pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez appeler au :
905 704-2721***

PARTIE I

PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Déclaration relative à la vue d'ensemble du ministère

Les transports sont essentiels pour continuer d'assurer la prospérité économique et une qualité de vie élevée en Ontario. La qualité et l'accessibilité de notre système de transport ont une incidence sur une grande partie de ce que nous valorisons, soit nos emplois, notre santé, notre éducation et nos loisirs. L'économie ontarienne, axée sur l'exportation, compte sur ce système de transport des marchandises et des personnes en vue de demeurer concurrentielle. Voilà pourquoi le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) s'efforce de faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée. Pour concrétiser cette vision, le ministère appuiera les principales priorités du gouvernement de l'Ontario, à savoir un Ontario plus fort, un Ontario plus écologique et un Ontario pour les familles. Pour faire progresser ces grandes priorités gouvernementales, le MTO concentrera ses efforts sur quatre domaines prioritaires :

- accroissement du nombre d'usagers des transports en commun;
- promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises;
- promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord;
- amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario.

Le MTO entreprendra plus précisément les projets suivants :

Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun en collaborant avec ses partenaires pour améliorer le transport en commun grâce à l'expansion des services, à la promotion de l'intégration et à la réduction des encombrements. Parmi les initiatives, mentionnons :

- la mise en œuvre de projets dans le cadre du volet Transports-Action Ontario 2020, qui comprend :
 - l'achat de 20 nouvelles voitures ferroviaires à deux étages et de dix nouveaux autobus, également à deux étages, pour le réseau GO Transit;
 - la construction de la nouvelle gare Cornell et de trois gares intermédiaires et l'achat de six nouveaux autobus hybrides destinés au couloir Upper James à Hamilton;
 - la planification et la conception complètes des projets de métro léger d'Ottawa et de Waterloo;
- la poursuite de la collaboration avec les municipalités de la région du grand Toronto visant la mise en place de la carte PRESTO (carte de transport en commun de la RGT).

Promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises en améliorant l'infrastructure par voie d'investissements stratégiques et en créant un environnement politique qui incite tous les modes de transport à contribuer à la croissance économique de l'Ontario tout en respectant l'environnement. Parmi les initiatives, mentionnons :

- la poursuite de la rationalisation de l'environnement politique et de l'amélioration de l'infrastructure dans le couloir de transport Windsor-Québec grâce à la stratégie continue de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec;
- l'augmentation de la portée de notre politique en matière de transport multimodal en maintenant la collaboration avec les comités consultatifs de l'Ontario en matière de transport (routier, ferroviaire, maritime et aérien) en vue d'améliorer notre système de transport multimodal;
- le maintien de l'exploration de technologies de transport durables en créant des régimes de réglementation des véhicules neufs et à carburant de remplacement et en déployant un programme de plaque d'immatriculation écologique.

Promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord en améliorant la sécurité de tous les usagers de la route par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation. Parmi les initiatives, mentionnons :

- la mise en œuvre continue du projet de loi 203, *Loi de 2007 visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr*, pour réduire davantage la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse en imposant des amendes plus élevées, en suspendant immédiatement le permis de conduire et en mettant le véhicule à la fourrière;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES

ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009

PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

- la poursuite du déploiement du nouveau permis de conduire qui offre davantage de sécurité, rend les faux permis plus faciles à détecter, prévient la falsification, améliore la protection des renseignements personnels et accroît la sécurité et l'efficacité des voyages outre-frontière;
- le maintien de l'application de normes rigoureuses à l'intention des transporteurs commerciaux utilisant les routes de l'Ontario afin d'assurer la sécurité du public sans nuire à l'économie.

Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Améliorer l'infrastructure de transport grâce à des investissements stratégiques dans les routes et les ponts, ainsi que dans l'infrastructure frontalière et l'infrastructure locale de transport dans l'ensemble de la province. Parmi les initiatives, mentionnons :

- l'annonce de l'aménagement d'une route d'accès prioritaire, d'un centre d'inspection et d'un franchissement de la rivière à Windsor;
- l'achèvement d'une route à quatre voies entre Toronto et Parry Sound;
- le début de l'aménagement de voies réservées aux VMO sur l'autoroute 400, au nord de Toronto;
- le parachèvement de la liaison du Red Hill Creek Parkway à la QEW en partenariat avec la ville de Hamilton;
- l'installation de systèmes de transport intelligents (caméras et panneaux d'affichage de messages) au point d'accès transfrontalier de Windsor;
- l'achèvement de l'élargissement de la QEW jusqu'à Mountain Road à Niagara Falls.

Contribution du MTO aux priorités du gouvernement

Priorités de l'Ontario

Un Ontario plus fort – Créer des emplois pour l'économie d'aujourd'hui

Un Ontario plus écologique – Donner l'exemple dans le dossier de l'environnement

Un Ontario pour les familles – Améliorer la qualité de vie

Vision du MTO

Faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée.

Priorités et stratégies du MTO

Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun

Collaborer avec nos partenaires pour améliorer le transport en commun grâce à l'expansion des services, à la promotion de l'intégration et à la réduction des encombrements.

Promouvoir un réseau de transport multimodal

Améliorer l'infrastructure par voie d'investissements stratégiques et créer un environnement politique qui incite tous les modes de transport à contribuer à la croissance économique de l'Ontario tout en respectant l'environnement.

Promouvoir la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord

Améliorer la sécurité et la protection des usagers de la route par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation.

Améliorer l'infrastructure des routes et des ponts et l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Améliorer l'infrastructure de transport grâce à des investissements stratégiques dans les routes et les ponts, ainsi que dans l'infrastructure frontalière et l'infrastructure locale de transport dans l'ensemble de la province.

Initiatives

- Mise en œuvre du volet Transports-Action Ontario 2020
- Poursuite du déploiement de la carte PRESTO (carte de transport en commun de la RGT)

- Élaboration continue d'une stratégie de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec
- Déploiement d'un programme de plaque d'immatriculation écologique

- Sanctions plus sévères à l'endroit des conducteurs agressifs, distraits et en état d'ébriété
- Poursuite du déploiement d'un permis de conduire plus sécuritaire

- Annonce de l'aménagement d'une route d'accès prioritaire, d'un centre d'inspection et d'un franchissement de la rivière à Windsor
- Début de l'aménagement de voies réservées aux VMO sur l'autoroute 400, au nord de Toronto

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES

ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009

PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

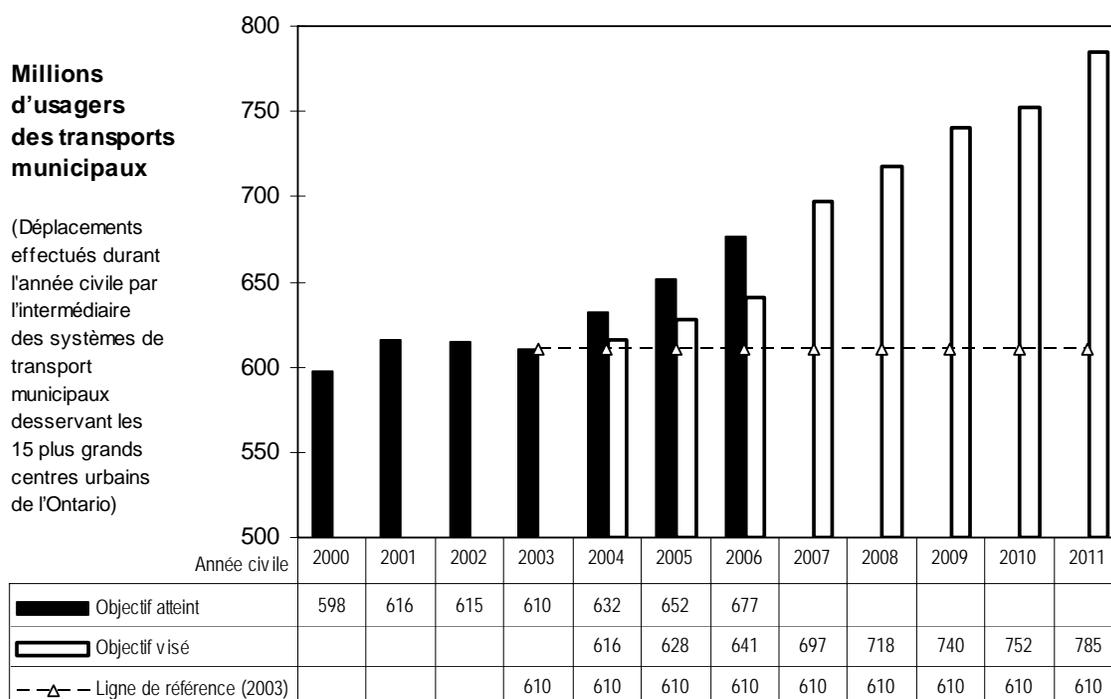
Mesure du rendement

Le ministère des Transports suit les progrès accomplis à l'égard des priorités qu'il a établies pour assurer la réalisation des objectifs.

Le nombre d'usagers des transports en commun est en croissance dans les grands centres urbains

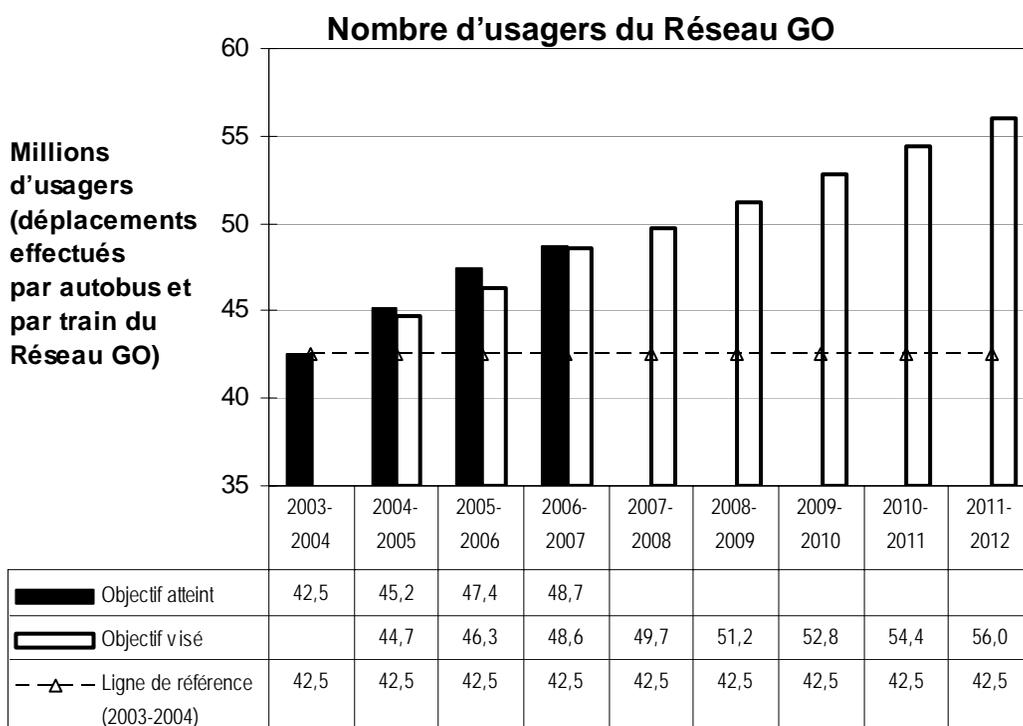
Les systèmes de transport en commun desservant les 15 principaux centres urbains de l'Ontario ont transporté 677 millions de passagers en 2006 au moyen de services ordinaires et spécialisés. Ce nombre devrait passer à 718 millions de déplacements en 2008 et à 785 millions d'ici 2011.

Nombre d'usagers des transports municipaux dans les grands centres urbains



Nombre d'usagers du réseau GO Transit

Les trains et les autobus du réseau GO Transit ont transporté 48,7 millions de passagers en 2006-2007. Ce nombre devrait passer de 51,2 millions de passagers en 2008-2009 à 56 millions d'ici 2011-2012.



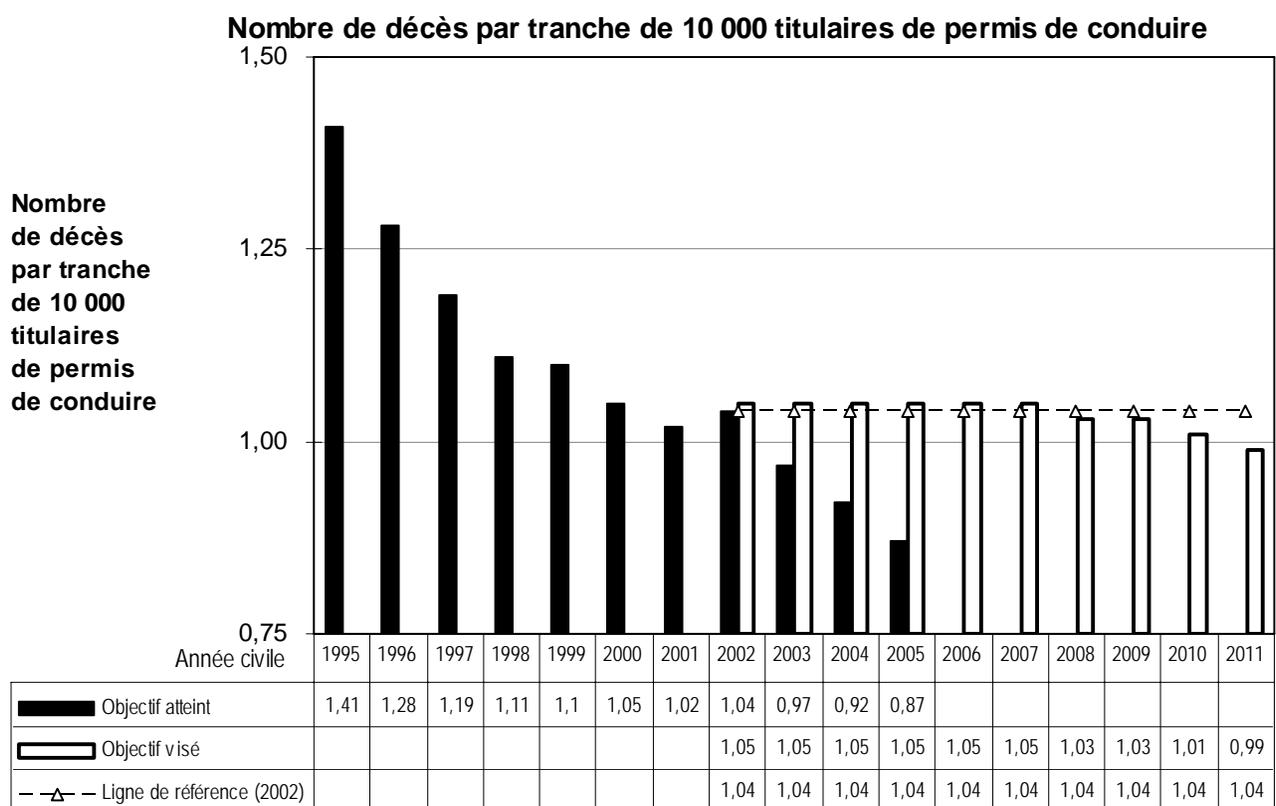
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux

Les échanges commerciaux de l'Ontario avec la zone continentale des États-Unis se sont élevés à près de 318 milliards de dollars en 2006, dont plus de 239 milliards (75 pour cent) ont été transportés en camion. En 2006, quelque 43,5 millions de véhicules, dont environ 8,4 millions de camions, ont utilisé les passages frontaliers internationaux de l'Ontario. L'Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, continue d'investir dans l'amélioration de l'infrastructure pour parfaire les couloirs commerciaux routiers, réduire la congestion et augmenter la capacité des points d'accès frontaliers de Windsor, de Sarnia, de Niagara et de Sault Ste Marie. Le ministère continuera également de collaborer avec le gouvernement fédéral et celui du Québec à l'élaboration de l'Initiative de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec.

Nombre de décès par tranche de 10 000 conducteurs

L'Ontario est le deuxième territoire de compétence le plus sûr¹ en Amérique du Nord et au Canada pour ce qui est du nombre de décès liés à des accidents de la route avec un taux de 0,87 décès par tranche de 10 000 titulaires de permis en 2005 (dernières données disponibles), en baisse par rapport au taux de 0,92 enregistré en 2004. Le nombre de décès a diminué régulièrement dans les 10 dernières années grâce aux campagnes de sensibilisation du public, aux programmes d'amélioration de la sécurité routière et à une application stricte de la loi.



De plus, les objectifs visés pour les années civiles 2005 à 2010 comprennent également : 1^{er} rang au Canada et parmi les trois premiers en Amérique du Nord. **Réalisations en 2005** : 2^e rang au Canada et 2^e rang en Amérique du Nord.

1 Les Territoires du Nord-Ouest se sont classés en tête des territoires de compétence les plus sûrs en Amérique du Nord et au Canada en 2005. Des conditions favorables – nombre inférieur de routes publiques, de titulaires de permis de conduire et d'immatriculations et utilisation moindre du réseau routier – ont contribué à un taux de mortalité inférieur et à un meilleur classement que l'Ontario.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

Programmes et services

Les services que le MTO offre à la population de l'Ontario sont groupés dans les domaines de programmes suivants :

Le programme Politiques et planification (PP) fait la promotion d'un système de transport multimodal (aérien, terrestre et maritime) sûr, efficace et durable qui favorise des collectivités fortes, une meilleure qualité de vie et une économie forte. Cela comprend la planification à long terme nécessaire pour atténuer la congestion routière dans les zones urbaines et faciliter la circulation des gens et des biens sur nos routes et à nos postes frontaliers.

Le programme Gestion des routes provinciales appuie l'engagement du ministère à fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. Le programme supervise l'entretien des routes tout au long de l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière.

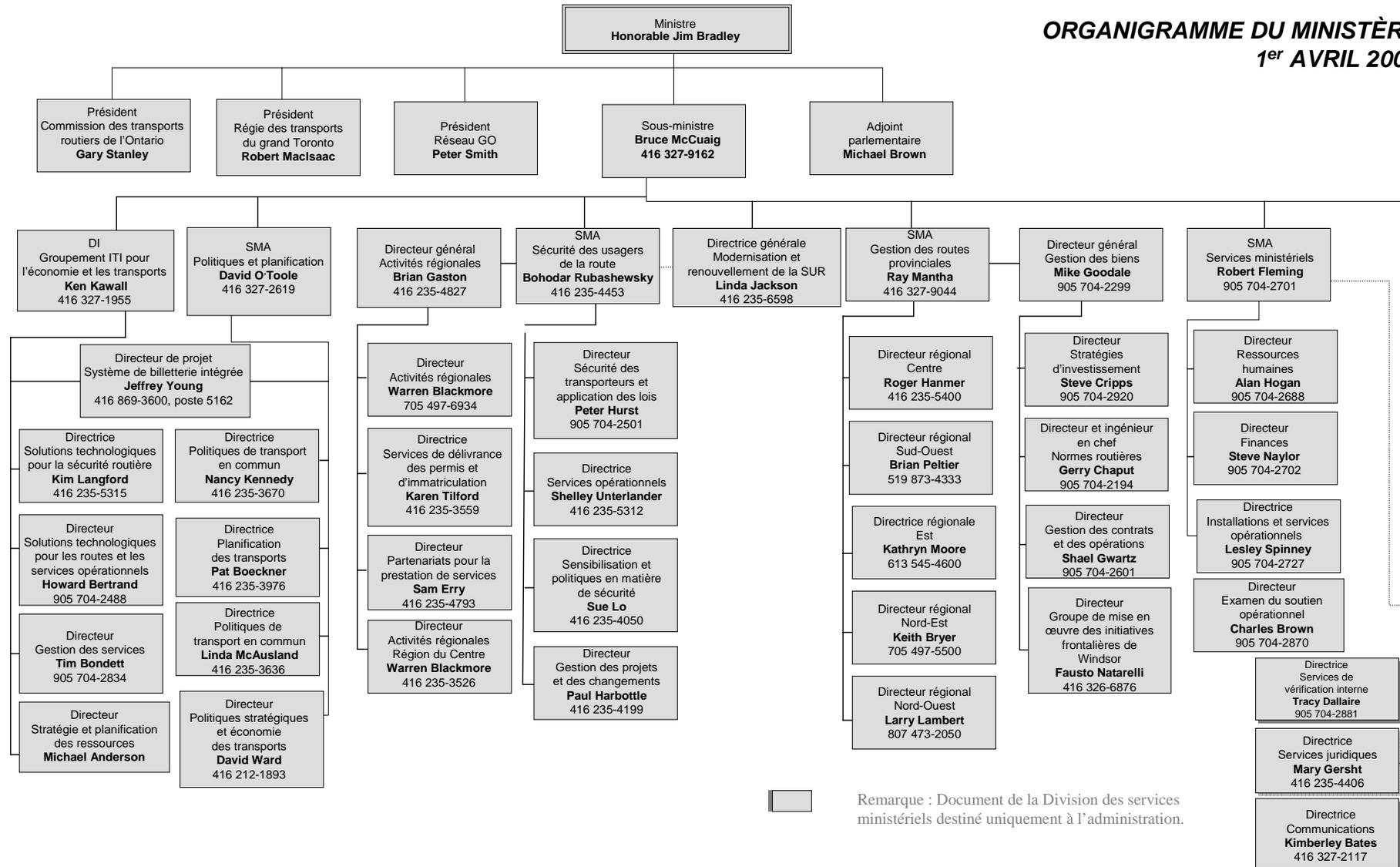
Le programme Sécurité des usagers de la route joue un rôle de premier plan pour maintenir l'Ontario dans le groupe des territoires de compétence ayant les routes les plus sûres en Amérique du Nord. Ce programme collabore avec un grand nombre de partenaires externes pour améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable et à l'application des lois relatives aux véhicules commerciaux.

Le programme d'administration du ministère fournit des services et un soutien aux unités d'exploitation, notamment en ce qui a trait à la planification des activités et des ressources, aux conseils en matière de gestion et aux services directs.

Le Groupement de l'économie et des transports fournit des services d'information et de technologie de l'information (ITI) aux ministères des Transports, du Travail, de l'Énergie, du Développement économique et du Commerce, de la Recherche et de l'Innovation et des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, ainsi qu'à ses partenaires et intervenants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE
1^{er} AVRIL 2008



Remarque : Document de la Division des services ministériels destiné uniquement à l'administration.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

LÉGISLATION	
<i>LOI SUR LES AÉROPORTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES PONTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI DE 1993 SUR LE PLAN D'INVESTISSEMENT, L.O. 1993, chap. 23, PARTIE III</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN DE BANLIEUE</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI DE 2001 SUR LE RÉSEAU GO, L.O. 2001, chap. 23</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 2006 SUR LA RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO, L.O., chap. 16</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 1998 SUR L'AUTOROUTE 407, L.O. 1998, chap. 28</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 2001 SUR LE TRONÇON FINAL EST DE L'AUTOROUTE 407, L.O. 2001, chap. 23</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 2002 SUR LES CONSTRUCTIONS SITUÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE ET NOMMÉES À LA MÉMOIRE DES AGENTS DE POLICE DÉCÉDÉS, L.O. 2002, chap. 26</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>CODE DE LA ROUTE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI DE 2001 SUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE OFFERTS AUX USAGERS DE LA ROUTE, L.O. 2001, chap. 18</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES RÉGIES DES ROUTES LOCALES</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS</i>	MINISTÈRE
<i>LOI DE 1987 SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS (CANADA – LOI FÉDÉRALE) – RESPONSABILITÉ DÉLÉGUÉE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES MOTONEIGES</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LES VÉHICULES TOUT TERRAIN</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LA COMMISSION DES TRANSPORTS ROUTIERS DE L'ONTARIO</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE L'ONTARIO, L.R.O. 1980, chap. 358</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES PUBLIQUES</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIES PUBLIQUES ET DES TRANSPORTS EN COMMUN</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LES VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>THE RAILWAYS ACT, L.R.O. 1950, chap. 331, modifiée par l'art. 1 de la L.O. 1968, chap. 113, la L.O. 1979, chap. 44 et l'art. 61 de la L.O. 1986, chap. 64</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>RAINBOW BRIDGE ACT, 141, modifiée par la L.O. 1959, chap. 87</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI DE 1995 SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE POLITIQUES ET PLANIFICATION
<i>LOI SUR LES PONTS À PÉAGE</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR LA RÉGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION DE TORONTO</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>URBAN TRANSPORTATION DEVELOPMENT CORPORATION LTD. ACT, L.R.O. 1980, chap. 518</i>	POLITIQUES ET PLANIFICATION GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>Loi non administrée par le MTO, mais appliquée avec sa participation :</i>	
<i>LOI DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS</i>	GESTION DES ROUTES PROVINCIALES
<i>LOI SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE OBLIGATOIRE</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI DE 1999 SUR LE TRIBUNAL D'APPEL EN MATIÈRE DE PERMIS, L.O. 1999, chap. 12, ANNEXE G</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE
<i>LOI SUR LA TAXE DE VENTE AU DÉTAIL</i>	SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC)

		PRÉVISIONS 2008-2009	CHIFFRES RÉELS PROVISOIRES 2007-2008
COMMISSION DES TRANSPORTS ROUTIERS DE L'ONTARIO	DÉPENSES	400 000	487 286
	REVENUS	147 000	146 787
RÉSEAU GO			
Fonctionnement :			
Subventions du réseau GO Transit	DÉPENSES	44 900 000	39 000 000
PRESTO – Carte de transport en commun de la région du grand Toronto	DÉPENSES	3 780 000	-
Immobilisations :			
Subventions du réseau GO Transit	DÉPENSES	705 215 000	506 223 000
PRESTO – Carte de transport en commun de la région du grand Toronto	DÉPENSES	50 000 000	-
METROLINX (anciennement RÉGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU GRAND TORONTO)	DÉPENSES	14 700 400	10 000 000
RÉGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA RÉGION DE TORONTO	DÉPENSES	0	0
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT URBAIN LTÉE	DÉPENSES	0	0

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Dépenses prévues du ministère 2008-2009

Dépenses prévues du ministère (\$)	
Fonctionnement *	1 287 091 214
Immobilisation *	674 566 000
Actif de fonctionnement	5 000
Actif d'immobilisations	1 447 885 200

* Comprend les redressements de consolidation et autres redressements.

Dépenses prévues du ministère par programme 2008-2009

Le secteur des transports est l'un des éléments clés de la prospérité économique et de la qualité de vie élevée de l'Ontario. La qualité et l'accessibilité de notre système de transport ont une incidence sur une grande partie de ce que nous valorisons, soit nos emplois, notre santé, notre éducation et nos loisirs. L'économie ontarienne, axée sur l'exportation, repose sur ce système pour assurer le transport efficace et concurrentiel des personnes et des marchandises, particulièrement en cette période caractérisée par la livraison juste à temps.

Le ministère des Transports (MTO) s'engage à accroître le nombre d'usagers des transports en commun en collaborant avec ses partenaires en vue de faire de ce mode de transport une option pratique et accessible pour les navetteurs. Le ministère travaille également à promouvoir un réseau intégré de transport multimodal qui favorise le déplacement efficace et durable des personnes et des marchandises. La promotion de la sécurité de tous les usagers de la route par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation demeure l'une des principales priorités de l'Ontario afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord. En outre, le ministère améliore l'infrastructure des routes et des ponts ainsi que l'infrastructure frontalière de l'Ontario par voie d'investissements stratégiques en vue d'en maintenir la sécurité, l'efficacité et la capacité de contribuer à la prospérité économique de la province.

Crédit	Prévisions	Variations par	Variations	Prévisions	Chiffres	Chiffres
	2008-2009	rapport aux		2007-2008	réels	réels
	\$	prévisions de	%	\$	provisoires *	réels
		2007-2008			2007-2008	2006-2007
		\$			\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Administration du ministère	52 111 800	1 406 000	2,8 %	50 705 800	54 136 300	53 844 866
Politiques et planification	398 028 000	19 917 400	5,3 %	378 110 600	580 672 300	705 169 640
Sécurité des usagers de la route	105 881 400	23 449 300	28,4 %	82 432 100	100 575 300	94 874 542
Gestion des routes provinciales	380 210 900	39 674 800	11,7 %	340 536 100	373 895 800	353 946 767
Groupement de l'économie et des transports	72 748 800	591 100	0,8 %	72 157 700	72 157 600	64 988 917
Total, y compris mandats spéciaux	1 008 980 900	85 038 600	9,2 %	923 942 300	1 181 437 300	1 272 824 732
Moins : Mandats spéciaux	-	(318 903 000)	(100,0 %)	318 903 000	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	1 008 980 900	403 941 600	66,8 %	605 039 300	1 181 437 300	1 272 824 732
Mandats spéciaux	-	(318 903 000)	(100,0 %)	318 903 000	-	-
Crédits législatifs	366 014	315	0,1 %	365 699	365 700	1 553 726
Total du ministère – Charges de fonctionnement	1 009 346 914	85 038 915	9,2 %	924 307 999	1 181 803 000	1 274 378 458
Redressement de consolidation et autres redressements	277 744 300	12 209 300	4,6 %	265 535 000	261 275 000	(157 355 853)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	1 287 091 214	97 248 215	8,2 %	1 189 842 999	1 443 078 000	1 117 022 605
Actif						
Administration du ministère	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Politiques et planification	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Sécurité des usagers de la route	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Gestion des routes provinciales	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Groupement de l'économie et des transports	1 000	-	0,0 %	1 000	-	-
Total à voter – Actif	5 000	-	0,0 %	5 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
PARTIE I : PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉS

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Crédit et programme	Prévisions 2008-2009 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2007-2008		Prévisions 2007-2008 \$	Chiffres réels provisoires * 2007-2008 \$	Chiffres réels 2006-2007 \$
		\$	%			
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Politiques et planification	799 615 000	(388 508 000)	(32,7 %)	1 188 123 000	1 458 900 000	1 272 358 858
Gestion des routes provinciales	42 692 000	(446 002 000)	(91,3 %)	488 694 000	500 034 100	105 042 321
Total, y compris mandats spéciaux	842 307 000	(834 510 000)	(49,8 %)	1 676 817 000	1 958 934 100	1 377 401 179
Moins : Mandats spéciaux	-	(263 597 000)	(100,0 %)	263 597 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	842 307 000	(570 913 000)	(40,4 %)	1 413 220 000	1 958 934 100	1 377 401 179
Mandats spéciaux	-	(263 597 000)	(100,0 %)	263 597 000	-	-
Crédits législatifs	445 509 900	1 020 500	0,2 %	444 489 400	395 915 900	398 454 527
Total du ministère – Charges d'immobilisations	1 287 816 900	(833 489 500)	(39,3 %)	2 121 306 400	2 354 850 000	1 775 855 706
Redressement de consolidation et autres redressements	(613 250 900)	(293 747 900)	(91,9 %)	(319 503 000)	(378 428 000)	(226 342 003)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	674 566 000	(1 127 237 400)	(62,6 %)	1 801 803 400	1 976 422 000	1 549 513 703
Actif						
Gestion des routes provinciales	1 447 885 200	361 518 700	33,3 %	1 086 366 500	1 078 064 800	943 873 297
Moins : Mandats spéciaux	-	(380 000 000)	(100,0 %)	380 000 000	-	-
Total à voter – Actif	1 447 885 200	741 518 700	105,0 %	706 366 500	1 078 064 800	943 873 297
Mandats spéciaux	-	(380 000 000)	(100,0 %)	380 000 000	-	-
Total du ministère – Actif d'immobilisations	1 447 885 200	361 518 700	33,3 %	1 086 366 500	1 078 064 800	943 873 297

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

ANNEXE

ANNEXE I

RAPPORT

ANNUEL

2007-2008

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
ANNEXE I

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Un système de transport multimodal sûr, efficace et durable est essentiel à l'édification de collectivités et d'une économie fortes. Par la promotion, la gestion et l'entretien de ce système, le ministère des Transports a appuyé la réalisation des grandes priorités du gouvernement de l'Ontario, soit la constitution d'une société forte, d'une économie forte et de collectivités plus fortes et plus sûres. Un système de transport bien géré facilite la croissance de l'emploi et favorise la compétitivité économique en soutenant la livraison juste à temps aux niveaux national et international et améliore la qualité de vie de tous les Ontariens en assurant la sécurité, la commodité et l'accessibilité des déplacements personnels. Pour atteindre ces objectifs, le MTO a centré ses investissements et élaboré ses politiques dans quatre domaines prioritaires en vue d'aider le gouvernement à réaliser sa vision d'une économie forte et de collectivités plus fortes et plus sûres :

- accroître le nombre d'usagers des transports en commun;
- améliorer l'infrastructure frontalière et celle des couloirs commerciaux pour assurer l'efficacité de la circulation des gens et des biens;
- promouvoir la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord;
- améliorer l'infrastructure des autoroutes, des routes et des ponts de l'Ontario.

Le ministère des Transports a appuyé ces priorités en se concentrant sur quatre stratégies principales :

Amélioration des transports en commun par l'expansion des services, la réduction de la congestion et l'augmentation du nombre d'usagers. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- l'annonce d'investissements de 95 millions de dollars à l'appui de projets de mise en œuvre accélérée de Transports-Action Ontario 2020 recommandés par Metrolinx, y compris la construction de la gare de transport en commun de Cornell, le couloir Upper James à Hamilton et le début du projet de la CTT de système léger sur rail (SLR) Transit City;
- l'annonce d'un financement de 497 millions de dollars pour Metrolinx et d'autres projets de transport en commun dans la région du grand Toronto et de Hamilton;
- le lancement de PRESTO, la carte de transport en commun de la RGT, le 1^{er} août 2007 sur quatre itinéraires d'autobus de Mississauga et dans deux gares de la ligne de Milton du réseau GO Transit;
- des engagements de 530 millions de dollars visant les coûts d'exploitation et d'immobilisations du réseau GO Transit.

Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux en collaboration continue avec nos partenaires des gouvernements du Canada, des États-Unis et des États, ainsi qu'avec la ville de Windsor, pour assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises à nos postes frontaliers internationaux. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- une collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada pour lancer l'initiative de développement de la Porte continentale et du Corridor de commerce Ontario-Québec afin d'optimiser l'infrastructure et de simplifier l'environnement politique entre les villes de Windsor et de Québec;
- l'amélioration de nos postes frontaliers, y compris :
 - l'amélioration de l'intersection de la route 3 et de Huron Church Road et l'installation de systèmes de transport intelligents à Windsor;
 - des améliorations à l'autoroute 402, notamment la réfection de la chaussée et l'installation de panneaux d'avertissement électroniques à la fin de la file d'attente sur l'autoroute 402 à l'approche du pont Bluewater à Sarnia;
 - la construction d'une cinquième voie sur le pont Queenston-Lewiston et la construction d'une voie express pour camions d'une longueur de 2,7 km sur l'autoroute 405, entre la QEW et le pont Queenston-Lewiston à Niagara.

Amélioration de la sécurité et de la protection des usagers de la route par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation ainsi que de sécurisation des déplacements personnels. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- la mise en œuvre du projet de loi 203, *Loi de 2007 visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr*, afin de contrer la conduite dangereuse et agressive par les mesures suivantes :
 - mise en fourrière du véhicule pour tout excès de vitesse de plus de 50 km/h au-delà de la limite permise;

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES
ET LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2008-2009
ANNEXE I

- augmentation du montant de l'amende maximale de 1 000 \$ à 10 000 \$ et du montant de l'amende minimale de 200 \$ à 2 000 \$;
- début de la délivrance d'un nouveau permis de conduire contenant des caractéristiques de sécurité qui permettent de détecter plus facilement l'utilisation frauduleuse des permis, d'en prévenir la falsification et d'assurer une meilleure protection des données personnelles.

Amélioration de l'infrastructure de transport grâce à des investissements stratégiques dans les routes et les ponts de la province, ainsi que dans l'infrastructure locale de transport dans l'ensemble de la province. Cela comprenait les initiatives suivantes :

- des investissements de plus de 1,7 milliard de dollars dans la conception, la réparation et le prolongement des autoroutes, des routes et des ponts de l'Ontario en vertu des Programmes des routes du Nord et du Sud de l'Ontario, dont :
 - l'élargissement à six voies de l'autoroute 401 à Kingston;
 - la reconstruction des voies express en direction sud sur l'autoroute 427 entre la QEW et l'autoroute 401;
 - l'ajout de voies réservées aux VMO sur l'autoroute 404 en direction nord, à Toronto;
 - l'élargissement à six voies de l'autoroute 401 de Cambridge à Woodstock;
 - l'élargissement à quatre voies de la route 17, à l'est de Sault Ste. Marie.

Programmes et services

Les stratégies, les mesures du rendement, les programmes et les services du MTO sont groupés dans les domaines de programmes suivants :

Le programme Politiques et planification planifie et promeut un réseau de transport multimodal sûr, efficace et fiable qui contribue au renforcement de l'économie et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Ontariens. Il vise notamment à soulager la congestion routière dans les zones urbaines et à faciliter la circulation des personnes et des biens sur les routes et aux passages frontaliers.

Le programme Gestion des routes provinciales appuie l'engagement du ministère à fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. Le programme supervise l'entretien des routes tout au long de l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière.

Le programme Sécurité des usagers de la route joue un rôle de premier plan pour faire de l'Ontario l'un des territoires de compétence ayant les routes les plus sûres en Amérique du Nord. Le programme SUR collabore avec un grand nombre de partenaires externes pour améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable et à l'application des lois relatives aux véhicules commerciaux.

Le programme d'administration du ministère fournit principalement des services et du soutien, notamment en ce qui a trait à la planification des activités et des ressources, aux conseils en matière de gestion et aux services directs.

Le Groupement de l'économie et des transports est un organisme de service axé sur le client qui vise l'excellence dans la prestation de services d'ITI aux ministères des Transports, du Travail, de l'Énergie, du Développement économique et du Commerce, de la Recherche et de l'Innovation et des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat, ainsi qu'à ses partenaires et intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement.

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2007-2008

Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2007-2008	
Charges de fonctionnement	1 443,1
Charges d'immobilisations	1 976,4
Effectif (au 31 mars 2008)	3 937

* Les chiffres réels correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.